

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	16 (1955)
Heft:	2-3
Rubrik:	Jahresbericht des Eidg. Orchesterverbandes für das Jahr 1954 = Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres 1954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sous l'impulsion du Dr Spartaco Zeli (actuellement juge à la cour d'appel et par ailleurs bien connu dans les milieux sportifs suisses) s'est orienté vers la musique de chambre et la musique pour instruments à corde.

De nombreux musiciens très estimés sont sortis des rangs de l'orchestre et des choeurs de Bellinzone. Citons parmi eux Paolo Longinotti, trompette-solo de l'Orchestre de la Suisse romande, le violoniste Gyr, époux de la célèbre pianiste Suzanne Gyr et membre du même orchestre, ainsi que Maria Amandoni, contralto à la Scala de Milan.

*

L'origine de Bellinzone se perd dans la nuit des temps. Fortifiée avant l'époque romaine déjà, Bellinzone partagera des siècles durant le sort de la ville de Milan. Aussi les Milanais accordèrent-ils le droit de bourgeoisie aux habitants de la cité tessinoise. Lorsqu'en 1500, Lodovico il Moro fut battu et fait prisonnier par les Français, Bellinzone se mit volontairement sous la protection des trois cantons primitifs. La baillage dura jusqu'à la Révolution française. Par l'Acte de Médiation de Napoléon en 1803, Bellinzone devint le chef-lieu du canton du Tessin nouvellement créé.

Les monuments historiques de Bellinzone sont nombreux et célèbres. Les trois châteaux de Grande (Uri), Montebello (Schwyz) et Sasso Corbaro (Unterwald) donnent à la ville son cachet particulier. D'autre part, l'église romane de San Biagio, celle de Santa Maria delle Grazie qui date du début de la Renaissance et contient de magnifiques fresques, la Collegiata et son grand tableau du Tintoret sont des monuments très appréciés par les historiens de l'art.

Grâce à ses vieilles maisons avec leur beaux balcons et à ses rues étroites, Bellinzone est la ville tessinoise ayant le mieux conservé son cachet de cité lombarde.

Au cours de ces dernières années, le tourisme s'est aussi beaucoup développé à Bellinzone, ceci grâce aux installations mises à la disposition des sportifs : courts de tennis, piscine, stade, qui sont considérées comme des modèles.

Nous sommes heureux, et reconnaissants aussi que l'organisation de l'assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres ait été confiée à notre section, et nous nous réjouissons de recevoir nos confédérés à Bellinzone. Nous souhaitons déjà maintenant une cordiale bienvenue à tous nos amis des orchestres d'amateurs.

Società orchestrale di Bellinzona

Jahresbericht des Eidg. Orchesterverbandes für das Jahr 1954 (Schluß)

Anlässlich eines Neudruckes von Stimmenverzeichnissen für die Musikmappen der Zentralbibliothek gaben wir in Nr. 7/8 1954 der «Sinfonia» den Sektionen bekannt, daß sie für ihre Zwecke solche Formulare bei billigster Ver-

rechnung beziehen könnten. Leider waren es nur 6 Sektionen, die von diesem äußerst günstigen Angebot Gebrauch machten.

Bundesbeitrag. Die eidgenössischen Räte bewilligten auf Antrag des Eidg. Departementes des Innern wiederum einen Bundesbeitrag von Fr. 1000.—, welcher Betrag uns ermöglichte, Neuanschaffungen für die Zentralbibliothek zu tätigen. Diese hochherzige Unterstützung unserer kulturellen Bestrebungen sei hiermit den eidgenössischen Räten, dem hohen Bundesrat und dem Eidg. Departement des Innern bestens verdankt.

SUISA. Die Vertretung in der Schiedskommission der SUISA erfuhr im Berichtsjahre keine Aenderung. Es fand keine Sitzung statt.

Sektionen. Im Berichtsjahre war die Tätigkeit der Sektionen überaus erfreulich und vor allem fruchtbar. Ueberall wurden wiederum Programme mit besten Werken geboten, Sinfonie- und Abonnementskonzerte, Oratorien- und Operettenaufführungen, Serenaden- und Kammermusikabende wie auch Kirchenmessen und die Mitwirkung an Aufführungen bei kantonalen und eidgenössischen Festen bildeten das Betätigungsgebiet unserer Sektionen. Wir stellen mit besonderer Freude fest, daß auch immer mehr Berufssolisten zugezogen werden, wodurch die Programme eine wertvolle Bereicherung erfahren. Die Kehrseite dieses Vorwärtsschaffens der Sektionen muß leider auch einmal betont werden. Wir wissen ja alle, daß der Sportfanatismus der Jugend derart zunimmt, daß verschiedene Sektionen dadurch größte Sorgen um den Nachwuchs haben. Die Jungen bringen heute die notwendige Geduld für die gründliche Erlernung eines Instrumentes nicht mehr auf, da es viel leichter ist, als sogenannte Kanone auf dem Sportplatz aufzutreten und dazu wird man dort einzeln beklatscht, ergo ist es doch selbstverständlich, daß lieber diese Freizeitbeschäftigung gewählt wird, als im stillen Kämmerlein stundenlang allein zu üben. Wo führt aber diese Einstellung hin? Das ist die Frage, die wir uns heute stellen müssen. Haben wir alle darüber nachgedacht, was aus solcher Einstellung entstehen kann, nämlich ein gewaltiger Kulturrückschritt —, was man heute schon am Benehmen gewisser Jugendlicher feststellen muß. Hier sollten nun endlich Schule und Eltern mit allen und vereinten Kräften eingreifen und das Menschenmögliche tun, um die Jugend wiederum für das Selbstmusizieren zu gewinnen. Der spätere Dank hiefür wird nicht ausbleiben.

Und noch kurz etwas an die Adresse der Sektionsvorstände. Wir haben wiederum feststellen müssen, daß anlässlich des Präsidentenwechsels die Akten des EOV, wie Statuten, Reglemente, Bibliothekskatalog u. a. dem Nachfolger nicht übergeben werden, so daß diesem die Rechte und Pflichten gegenüber dem EOV gänzlich unbekannt sind. Solche Gleichgültigkeiten sollten nun einmal verschwinden, um so mehr, als wir Orchesterfreunde gerade durch das Musizieren an Präzision und Exaktheit gewöhnt sind. Die Akten des EOV gehören in einen Umschlag, damit diese jederzeit greifbar sind und beim Chargenwechsel komplett übergeben werden können. Des weitern erinnern wir daran, daß im offiziellen Organ «Sinfonia» nebst den lehrreichen und interessanten Hauptartikeln auch die Mitteilungen des Zentralvorstandes an

die Sektionen erscheinen. Diese sollten in erster Linie vom Präsidenten gelesen werden, aber auch die Mitgliedschaft sollte Kenntnis derselben erhalten, besonders wenn nicht alle Mitglieder auf die «Sinfonia» abonniert sind. Auf diese Weise sollte es nicht vorkommen, daß Mitglieder keine Ahnung von der Durchführung irgendwelcher Kurse hätten. Wie schön wäre es, wenn noch mehr Sektionen ein Gesamtabonnement abschließen würden. Wer macht den Anfang?

Nachruf. Die Sektion Ruswil wurde im Dezember 1954 in tiefe Trauer versetzt. Ihr geschätzter und langjähriger Dirigent, Herr Jos. Burri-Weber, wurde ihr durch einen tragischen Unglücksfall auf dem Weg zu einer Probe plötzlich entrissen. Den Orchesterkameraden von Ruswil wie den trauernden Angehörigen möchten wir an dieser Stelle nochmals unsere herzliche Teilnahme aussprechen.

Am 20. November 1954 wurde Frau A. Roos-Mühlheim, Gattin unseres verehrten Zentralbibliothekars, in die ewige Heimat abberufen. Die liebe Verstorbene nahm stets großen Anteil an den umfangreichen Bibliotheksarbeiten. Der EOV schuldet ihr hiefür großen Dank. Unsern lieben Zentralvorstandskollegen versichern wir aufrichtiger Anteilnahme.

Jubiläen. Am 14. November 1954 feierte der verdiente Präsident der Musikkommission des EOV, Herr Kapellmeister G. Feßler-Henggeler, Baar, das 25-jährige Dirigentenjubiläum bei der Sektion Horgen.

Herr Fritz Waldispühl konnte im Dezember 1953 auch ein Jubiläum feiern, nämlich die 25-jährige Präsidentschaft der Sektion Kriens. Was das heißen will, wissen alle übrigen Präsidenten am besten.

Die Sektionen Orchesterverein Reußbühl und Orchester der SUVA, Luzern, feierten im Berichtsjahre das Fest des 30-jährigen Bestehens.

Allen Jubilaren entbieten wir nochmals herzlichste Glückwünsche.

Verbandsorgan «Sinfonia». Das offizielle Organ erschien im Berichtsjahre in 4 Einzel- und 4 Doppelnummern. Durch die interessanten und lehrreichen Hauptartikel, die Verbandsmitteilungen und die Bekanntgabe der Sektions-Konzertprogramme fördert das Organ die Entwicklung des Verbandes und der Sektionen, wofür wir dem Redaktor, Herrn Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Kilchberg, den besten Dank schulden. Unser Dank geht aber auch an die Adresse des Verlegers, Herrn Jos. Kündig in Zug. Wir geben hier der Hoffnung Ausdruck, daß die beliebte Zeitschrift dank vieler neuer Abonnenten einen noch größeren Ausbau wird erfahren können.

Dank. Es ist dem Berichterstatter Bedürfnis, allen Sektionsvorständen, Dirigenten und Aktivmitgliedern für ihre Treue zur Musik, durch welche sie an der menschlichen Kultur lebendigen Anteil nehmen, wie auch für ihre Treue zum EOV den besten Dank auszusprechen. Daß das vorgesteckte Ziel — die Verbreitung guter Musik — eine immer größere Breitenentwicklung erfahren möge, sei unser Losungswort pro 1955. Für die dem Verbande und den Sektionen gegenüber erwiesene Sympathie und moralische wie finanzielle Unter-

stützung danken wir ganz besonders den Bundes-, Kantons-, Gemeinde- und kirchlichen Behörden, wie auch den verehrten Passivmitgliedern, Konzertbesuchern und Gönnern.

Der Musikkommission, dem Redaktor, dem Verleger des Organs, und ganz speziell meinen Kollegen des Zentralvorstandes danke ich für ihre Hingabe und die erfreuliche Zusammenarbeit zum Wohle des EOV.

Bern, den 15. Januar 1955

EIDG. ORCHESTERVERBAND
Der Zentralpräsident : R. Botteron

Rapport annuel de la Société fédérale des Orchestres 1954

C'est pour la septième fois que le soussigné a le plaisir de retracer, à la grande famille de la SFO, une nouvelle année d'activité, l'année 1954. Il le fait avec d'autant plus de plaisir, que l'année écoulée n'avait pas mauvaise figure dans notre société, car bien au contraire, elle a marqué une courbe ascendante pour la SFO, tant en ce qui concerne les sections, le développement de la bibliothèque centrale, l'introduction de cours pour instrumentistes, que pour son organe «Sinfonia» et l'augmentation des sections.

Par de magnifiques et nombreux concerts, nos sections ont contribué à la vie culturelle du pays, facilitées qu'elles ont été par la mise à disposition gratuite des 1279 œuvres que comprend la bibliothèque centrale de la SFO.

Assemblée des délégués. L'assemblée des délégués a eu lieu le 4 avril 1954 à Bâle. La section de l'Orchestre de Gundeldingen s'était chargée de l'organisation. Elle fut en tout point une réussite complète et 127 participants représentant 59 sections y prirent part. Par un concert charmant et une soirée récréative divertissante, nos amis bâlois surent magnifiquement gagner la faveur des délégués. Nous nous en référons à ce sujet aux impressions parues dans le No 5/6 1954 de «Sinfonia». Nous tenons à remercier sincèrement l'Orchestre de Gundeldingen et spécialement son président, Monsieur Reiss, pour sa gentille réception et la bonne organisation de cette assemblée. Nous estimons certes à sa juste mesure le fait que chaque année des sections se mettent si volontiers à disposition pour l'organisation de nos assemblées des délégués.

Le dimanche matin eut lieu l'assemblée ordinaire des délégués au Casino de Gundeldingen. Le président central se fit un plaisir de souhaiter la bienvenue aux invités notamment Monsieur Emil Rumpel, président de la Société fédérale de musique et MM. Mathys, Berne, G. Huber, Altstetten, G. Feßler, Baar, C. Olivetti, Stäfa, membres d'honneur. Le département fédéral de l'intérieur ainsi que les autorités de Bâle-ville se sont fait excuser en souhaitant,

par écrit, une pleine réussite à notre assemblée. Les tractations se déroulèrent dans une belle harmonie et dans un temps relativement court. Tout en rappelant le procès verbal de cette assemblée dans le No 5/6 1954 de «Sinfonia», nous nous permettons de revenir ici sur les principales décisions. Le délai de prêt de la musique de la bibliothèque, qui avait été ramené à quatre mois, a de nouveau été fixé à cinq mois, sur proposition du comité central. Pour achats de musique fr. 2000.— environ ont été mis à disposition. Le succès remporté par les cours d'Instrumentistes permit au comité central de prévoir à nouveau, l'organisation de tels cours et il fut même question d'examiner si de tels cours ne pourraient pas être prévus dans d'autres domaines, comme pour la confection d'anches de hautbois et de bassons. L'assemblée des délégués 1955 a été confiée à la section de Bellinzone. Après le banquet officiel, M. E. Rumpel, président central de la Société fédérale de musique a su, très aimablement, relever les liens d'amitié de nos deux sociétés.

L'assemblée de Bâle se clôutra par la nomination d'un nouveau nombre de vétérans, et un voyage magnifique en bateau spécial jusqu'au port de Bâle et aux écluses de Kembs. En résumé, l'assemblée des délégués 1954 fut une journée où les liens d'amitié se resserrèrent encore entre toute la société et toutes les sections et c'est avec joie qu'elle se clôutra par un Au Revoir en 1955 dans le beau Tessin.

A toutes les sections qui ne se firent pas représenter ou qui participent rarement à ces assemblées de délégués, nous ne pouvons que souhaiter de pouvoir régulièrement se faire représenter.

Nomination des vétérans. Lors de l'assemblée des délégués de Bâle, nous avons pu nommer une dame et huit messieurs, qui furent actifs pendant 35 ans et plus, respectivement 25 ans jusqu'à l'âge de 60 ans. Leur nom a été publié dans le No 5/6 1954 de «Sinfonia». Jusqu'à aujourd'hui 226 dames et messieurs ont été nommés membres d'honneur de la SFO. Nous adressons encore nos meilleurs voeux aux nouveaux vétérans de 1954.

Autorités de la société :

a) Comité central :

Président central	Robert Botteron, Berne	dans CC dep. 1938
Vice-président	Paul Schenk, Wil	dans CC dep. 1948
Secrétaire central	Louis Zihlmann, Solothurn	dans CC dep. 1943
Caissier central	Benjamin Liengme, Delémont	dans CC dep. 1952
Bibliothécaire central	Ernest Roos, Lützelflüh	dans CC dep. 1951

Durant l'année écoulée, le comité central s'est réuni trois fois, le 20 février à Zurich, le 3 avril à Bâle, et le 4 novembre à Berne. De très nombreuses questions ont été réglées par voie de correspondance.

b) Commission de musique :

Président :	M. G. Fessler-Henggeler, chef d'orchestre à Baar
Membres :	M. Dr M. Fallet, Zollikofen BE
	M. Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Kilchberg ZH

Lors d'une séance commune le 3 avril à Bâle, la commission de musique étudia l'achat de nouvelles œuvres musicales. Les autres questions furent réglées par correspondance.

c) *Sections vérificatrices* : Durant l'année écoulée les sections de Langenthal et de Moutier ont procédé à la vérification des comptes.

Mutation. Grâce aux efforts poursuivis, 4 nouveaux orchestres sont entrés dans la Société fédérale des Orchestres.

Etat au 1. 1. 1954 120 sections
Entrées 1954 :

Orchester des Kaufm. Vereins Zürich (1. 1. 1954)
Tösstaler Kammerorchester (3. 4. 1954)
Berner Konzert- und Unterhaltungsorchester (12. 2. 54)
Orchesterverein Niederurnen (3. 7. 1954) 4 sections

Sorties : aucune
Etat au 31. 12. 1954 124 sections

Nous avons conscience que de nombreuses sociétés orchestrales du pays n'ont pas encore adhéré à la SFO ou ne désirent pas le faire. Nous sommes toutefois persuadés que dans des cas semblables un contact personnel plutôt qu'un échange de correspondance, conduirait à d'excellents résultats. Nous prions instamment les sections, lors de contacts qu'elles ont avec d'autres sociétés, lors de concerts, etc., de propager, dans la mesure du possible, l'effort que poursuit la SFO. Nous pensons qu'il pourrait être fait davantage que par le passé.

Finances. La cotisation annuelle a été maintenue, par l'assemblée des délégués à fr. 1.— par membres des sections. Les comptes de la SFO paraissent dans ce numéro de «Sinfonia».

Conférence des présidents. Par la suite de la longue maladie du président central, nous avons dû renoncer à organiser une conférence des présidents. Nous estimons toutefois pouvoir revenir sur la question l'année prochaine.

Cours pour instrumentistes. Pendant les mois de janvier à mars eurent lieu deux cours de perfectionnement pour contrebassistes et batterie. Les deux cours eurent un magnifique succès, de sorte que le comité central pu proposer à l'assemblée des délégués de 1954 de continuer à en organiser (voir «Sinfonia» 7/8 1954). A la suite d'une demande du Jura, nous avons jugé utile d'organiser un cours de contrebassistes à Delémont, alors que pour le cours de batterie nous ne reçumes qu'une seule inscription. Le cours de Delémont débuta le 13 novembre 1954 et pendant 10 samedis après-midi, jusqu'à fin janvier 1955, réunit les participants. L'Orchestre de la ville de Delémont mit à disposition un local ainsi que les instruments nécessaires, nous l'en remercions. Le cours fut confié à Monsieur Angelo Viale, premier bassiste de l'Orchestre de Bâle. Le jour de l'ouverture du cours, Monsieur Liengme, caissier central, apporta aux participants le salut du comité central. A cette

occasion, nous ne voudrions pas manquer de signaler que dans la grande famille de la SFO, il existe un enthousiasme magnifique, qui permit à M^{me} E. Aebi de l'Orchestre Lützelflüh-Hasle-Rüegsau, habitant à Affoltern dans l'Emmenthal, de se rendre chaque samedi à Delémont pour prendre part au cours de contrebasse. De telles initiatives et un tel sacrifice méritent d'être signalés.

Cours pour la confection d'anches de hautbois et bassons. Sur notre invitation parue dans le No 7/8 1954 de «Sinfonia» un nombre suffisant de participants nous permit d'organiser un cours pour la confection d'anches de basson. Le 30 janvier 1955 à Lucerne Monsieur Rud. Stährl, basson-solo de l'Orchestre de Berne, spécialiste en la matière, conduisit ce cours.

Bibliothèque centrale. L'été dernier nous avons fait paraître un supplément complet des nouvelles œuvres, qui sont venues augmenter la bibliothèque centrale en 1953/54. Avec ces nouveaux achats, dont le détail a été publié dans «Sinfonia», notre bibliothèque comprend 1279 œuvres qui peuvent être mises gratuitement à la disposition de nos sections, et les nombreuses demandes en 1954 nous prouvent que cette organisation est saluée avec plaisir dans toutes les sections du pays. Les programmes de nos sections se sont améliorés et ces dernières poursuivent indiscutablement un travail culturel important. Les demandes d'œuvres sont de plus en plus nombreuses et notre bibliothécaire central voit son travail sans cesse augmenter. Il serait utile que l'énorme travail fourni par le bibliothécaire central soit mieux connu et que les sections prouvent leur reconnaissance en respectant les œuvres elles-mêmes et les délais de prêt. En cette occasion nous signalons aux directeurs et aux commissions de musiques que de nombreuses œuvres de la bibliothèque sont rarement demandées bien qu'elles mériteraient d'être jouées plus souvent. Nous nous en référerons à ce sujet au rapport du bibliothécaire.

Lors d'une réimpression des listes de parties pour les classeurs de musique, la bibliothèque centrale a signalé qu'elle était en mesure d'en fournir (voir «Sinfonia» 7/8 1954). Six sections seulement demandèrent ces formules.

SUISA. Notre représentation à la commission de la «Suisa» n'a pas subi de modification durant l'année. Il n'y a pas eu de séance.

Sections. Durant l'année écoulée, l'activité des sections a été réjouissante et productive. Partout les programmes furent riches et intéressants, et les œuvres les plus demandées marquèrent l'activité de nos sections. Elles prirent part à de très nombreux concerts, oratorios, opérettes, sérénades et musiques de chambre. Elles participèrent également à des messes d'Eglise et apportèrent leur collaboration à plusieurs fêtes cantonales et fédérales. Nous avons aussi remarqué que nos sections font de plus en plus appel à des solistes professionnels ce qui ne manque pas d'augmenter la qualité des concerts. Nous avons pourtant déploré les difficultés que rencontrent nos sections dans leur activité. Le fanatisme sportif de la jeunesse n'est pas sans nuire à la croissance de

forces jeunes. Les jeunes n'ont plus, aujourd'hui, la patience d'étudier consciencieusement un instrument et il leur est plus agréable de jouer les «As» sur les places de sport, car il y sont plus facilement applaudis, et il est regrettable que leur temps libre soit plus volontiers consacré aux sports qu'à l'étude solitaire à domicile. Et où conduit cette conception ? Telle est la question qui se pose et il faut appeler cela un recul de la culture. Il semble que les écoles et les parents devraient comprendre la nécessité de l'éducation musicale des enfants.

Une remarque encore à l'adresse des comités de sections. Nous constatons toujours, que lors de changements dans les organes dirigeants de nos sections, les actes concernant la SFO, tels que statuts, règlements, catalogues de bibliothèque ne sont pas transférés, de sorte que les nouveaux présidents ne connaissent souvent aucune de leurs charges vi-à-vis de la SFO. Une telle inconscience nuit indiscutablement à une partie importante du travail des sections. Les actes de la SFO devraient être soigneusement classés de façon à rester à disposition au moment opportun. Nous rappelons aussi que notre organe officiel «Sinfonia» comprend à côté de nombreux articles intéressants les communications officielles du comité central. «Sinfonia» devrait être non seulement lue par les présidents des sections mais elle devrait être le journal de tous les membres des sections. Ils ont la faculté de s'y abonner à des conditions exceptionnelles et avantageuses. Le nombre d'abonnements à notre revue, dans l'intérêt de tous, devrait être augmenté.

Nécrologie. La section de Ruswil, en décembre 1954 a perdu son directeur, M. Joseph Burri-Weber. Nous présentons encore à sa famille ainsi qu'à ses camarades de l'Orchestre de Ruswil notre amicale et profonde sympathie.

Le 20 novembre 1954 mourut Mme A. Roos-Mühlheim, épouse de notre bibliothécaire central. Mme Roos prit, durant ces dernières années, une part importante au travail de son mari et la SFO lui doit de sincères remerciements. A notre ami en deuil, nous présentons encore une fois notre plus vive et cordiale sympathie.

Jubilé. Le 14 novembre 1954 M. G. Fessler-Henggeler, chef d'Orchestre à Baar, fêtait son 25ème anniversaire d'activité comme directeur de la section de Horgen.

Monsieur Fritz Waldispühl fêtait en décembre 1953 ses 25 ans de président de la section de Kriens. Les sections de l'Orchestre de Reussbühl et de l'Orchestre SUVA, Lucerne, fêtèrent, durant l'année, leur 30ème année d'existence. A tous ces jubilaires nous adressons un cordial salut et nos voeux de bonheur.

«Sinfonia». Le journal officiel «Sinfonia» a paru en 1954 en 4 numéros simples et 4 numéros doubles. Par les articles intéressants et instructifs, les communications sur l'activité de la société, et la publication des programmes, «Sinfonia» contribue au développement de la SFO et des sections. Nous tenons à remercier son rédacteur, M. le Prof. A.-E. Cherbuliez de Kilchberg. Nous adressons également nos remerciements à M. Kündig de Zoug, éditeur,

en souhaitant que le nombre des abonnés à «Sinfonia», nous permettra au cours des années à venir d'en augmenter le volume.

Remerciements. Le président central ressent plus que jamais la nécessité d'envoyer ses remerciements à tous les comités des sections, aux dirigeants, aux membres actifs et passifs et aux orchestres groupés sous le signe de la SFO pour la fidélité à la musique et la contribution qu'ils apportent à la culture. Que la propagation de la bonne et belle musique soit toujours le mot d'ordre de 1955. Nous remercions également les autorités fédérales, cantonales, communales et paroissiales ainsi que les membres d'honneur, les donateurs, les auditeurs de nos concerts de la sympathie qu'ils nous témoignent et de leur aide morale et financière. Les Chambres fédérales ont à nouveau accordé, sur proposition du Département fédéral de l'Intérieur, une subvention de fr. 1000.— pour l'année 1954. Ce montant nous a permis d'augmenter notre bibliothèque central de nouvelles œuvres importantes.

C'est avec plaisir que nous remercions sincèrement les Chambres fédérales ainsi que le Haut Conseil fédéral et le Département fédéral de l'Intérieur pour leur aide précieuse.

À la commission de musique, au rédacteur et à l'éditeur de notre organe «Sinfonia» ainsi que tout spécialement au Comité central, j'adresse mes sincères remerciements, pour leur collaboration pour le bien de la SFO.

Berne, le 15 janvier 1955

Société fédérale des Orchestres

(Traduction : B. Liengme)

Le président central : *R. Botteron*

Fagottrohrbaukurs vom 30. Januar 1955

im Hotel Weißes Kreuz, Luzern. Leitung : Herr Rudolf Stähr, Solofagottist im Berner Stadtchester.

Auf Initiative des Eidg. Orchesterverbandes fanden sich um 9.00 Uhr sieben Fagottisten aus Bern, Winterthur, Cham, Meggen und Kriens zum erwähnten Kurs zusammen.

Unter sehr detaillierten Erklärungen führte uns Herr Stähr in die Kunst des Fagottrohrbaus ein und bald hantierte jeder mit Messer und Zange an seinem ersten «Röhrchen» herum. Manch kleiner Fehler wurde vom wachsamem Auge des Kursleiters entdeckt und korrigiert, oder man fing eben wieder ein anderes Rohr an zu schneiden oder zu schaben. In der Sprache der Fagottisten heißt es ja, daß ein Fagottist, der seine Rohre selber anfertigt, zuerst eine ganze «Zaine» voll machen muß, bis er alle Kniffe herausgefunden hat, um zu einem guten Ergebnis zu kommen. Herr Stähr konnte sich aber seiner Wunderéquipe rühmen, denn bis zum Mittagessen hatten alle Kursteilnehmer schon ganz gut begriffen, auf was es beim Fagottrohrbau ankommt. Gutes Werkzeug und nicht zuletzt große Freude und Interesse dür-